



Direction Générale des Services

Direction de l'Economie et de l'Emploi

DEE-Service Offre d'Insertion

Affaire suivie par : Valérie CARIOU - Anne Laure
SERMAGE
Poste:

2014-CP-5017

RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 4 avril 2014

**POLITIQUE A06 CONFORTER L'ATTRACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE DURABLE DES YVELINES**

**SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT DES PME
SUBVENTIONS AUX SOCIÉTÉS RECTIFICATION G. LISKA ET ROUXEL**

Code :	A0604
Secteur :	Soutenir les PME, le commerce et l'artisanat
Programme :	Soutien à la création et au développement PME-PMI

Données financières	Investissement			Fonctionnement
Enveloppes de financement	AP	CP en AP	CP sur EPI	CP
Montant actualisé			589 912 €	
Montant déjà engagé			215 523 €	
Montant disponible			374 390 €	
Montant réservé pour ce rapport			100 000 €	

Dans le cadre de sa politique de développement économique, le Conseil général apporte son soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) yvelinoises, ayant un projet d'investissement leur permettant la création d'un nouvel établissement ou la diversification de leur activité de production (nouveaux produits, réponse aux nouvelles exigences des clients, changement fondamental du processus de production).

Dans ce cadre, les sociétés RECTIFICATION G. LISKA et ROUXEL sollicitent du Conseil général une subvention à l'investissement pour un montant d'aide de 50 000 euros chacune.

1- RAPPEL DES MODALITÉS DU DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL

Le Département peut proposer des aides à l'investissement des PME-PMI depuis la création de son dispositif d'intervention économique en 2004. Ce dispositif a fait l'objet d'adaptations approuvées par délibération du Conseil général du mois de novembre 2011.

Ainsi, depuis novembre 2011, les investissements éligibles à l'aide départementale sont les dépenses d'immobilisations corporelles et incorporelles (acquisition de licences) s'inscrivant dans les cas de figure suivants :

- la création d'un nouvel établissement situé dans les Yvelines,
- la diversification, au sein d'un établissement existant, de l'activité de production de l'entreprise (réalisation de nouveaux produits, réponse aux nouvelles exigences des clients, changement fondamental du processus de production de l'entreprise).

L'entreprise peut financer son investissement par autofinancement, crédit-bail ou crédit classique.

L'aide départementale est plafonnée à 50 000 euros. Elle est calculée sur la base des taux d'intervention suivants :

- 20 % des coûts éligibles pour les micro et petites entreprises (effectif inférieur à 50 personnes),
- 10 % des coûts éligibles pour les entreprises de taille moyenne (effectif compris entre 50 et 250 personnes).

2- PRÉSENTATION DES ENTREPRISES ET DE LEUR PROJET D'INVESTISSEMENT

RECTIFICATION G. LISKA

Présentation de l'entreprise

Créée en 1965 par le père de l'actuel dirigeant et implantée à Montesson, RECTIFICATION G.LISKA est spécialisée dans la rectification et le rodage de pièces mécaniques. Il s'agit de la dernière phase dans le processus de production pour des pièces mécaniques nécessitant de travailler au niveau du micron. Cette intervention consiste, par un procédé mécanique d'usinage extrêmement pointu, à améliorer la qualité de la pièce pour atteindre des niveaux de précision (dimensionnels, géométriques, état de surface...) très fins.

Après une restructuration de ce marché de niche, les entreprises de rectification sont aujourd'hui peu nombreuses. Néanmoins, le maintien de ce savoir-faire et la capacité de ces entreprises à évoluer pour être en mesure d'offrir une prestation de très haute technicité sont des facteurs clés pour répondre aux besoins des donneurs d'ordre.

L'entreprise réalise l'essentiel de son activité dans les secteurs de l'aéronautique et du spatial (80%). Ses principaux clients sont Turbomeca, Hispano, Zodiac Actuation Systems, Alcatel Space Industrie. Elle est certifiée ISO 9001 et EN 9100 (norme européenne d'assurance de la qualité dédiée à l'aéronautique et au spatial). Elle présente un chiffre d'affaires d'un peu plus de 1 million d'euros en 2013, en baisse par rapport aux deux années précédentes, situés à près de 1,3 million annuel, mais équivalent à l'année 2010.

Elle compte un effectif de 14 salariés. Bien qu'elle ait enregistré des pertes au cours de dernières années, l'entreprise présente à fin 2013, des fonds propres à hauteur de 637 K€ et une trésorerie excédentaire de 480 K€, lui permettant de réaliser le projet présenté.

Stratégie de l'entreprise

Le dirigeant constate une situation dégradée de l'entreprise ces dernières années mais dispose de fonds propres. Fort du constat d'une croissance du marché de l'aéronautique et des opportunités que celui-ci représente pour la rectification, il a décidé d'investir dans un nouvel outil. Objet de la demande, cet outil lui permettra de répondre aux nouvelles exigences de ses clients tout en gagnant en termes de compétitivité. Ce projet est donc déterminant pour assurer la pérennité de l'entreprise, lui permettre de retrouver l'équilibre financier et ainsi conserver un savoir-faire et des emplois.

Projet d'investissement

Le projet d'investissement porte sur l'acquisition d'une rectifieuse universelle à commande numérique, permettant à l'entreprise de revoir l'approche technique globale du métier et de répondre aux nouvelles exigences des clients, principalement pour l'aéronautique.

Le coût total de ce projet d'investissement est de 250 000 € HT, financés par un crédit-bail. Le montant de demande de subvention départementale est de 50 000 €, correspondant au plafond de l'aide départementale et au taux de 20% des dépenses éligibles. En contrepartie, l'entreprise s'engage à rester au minimum 6 années sur le territoire yvelinois et au minimum à maintenir les emplois actuels.

ROUXEL

Présentation de l'entreprise

La société ROUXEL qui emploie 43 personnes à Saint-Arnoult-en-Yvelines, conçoit et fabrique des moules d'injection plastiques de grande série destinés au secteur de l'emballage. Les moules sont destinés aux transformateurs de matières plastiques qui fournissent de grands donneurs d'ordres internationaux. Le chiffre d'affaires de ROUXEL provient essentiellement du secteur agro-alimentaire (59 %) grâce à des produits tels que les moules pour fabriquer des barquettes, des tasses, des bouchons alimentaires... Son savoir-faire est également reconnu dans les moules grande cadence pour parois minces, les moules à étages, les moules à dévissage, les moules pour capsules-service avec système de fermeture automatique de charnière. Le chiffre d'affaires de l'entreprise provient également des secteurs pharmaceutique (17 %), cosmétiques (11%) et médical (8%).

L'entreprise ROUXEL détient également une filiale à hauteur de 10% : la société Plastiques de Saint Arnoult (SPSA). Cette filiale, située à proximité, s'oriente vers le secteur médical et est complémentaire.

ROUXEL se positionnerait comme le 3^{ème} acteur français et le 6^{ème} acteur européen du secteur. L'entreprise rencontre en effet peu de concurrence, notamment sur les tubes et les moules à parois minces.

La société présente un chiffre d'affaires de plus de 6 millions d'euros, qui reste stable. Après une chute de son résultat financier entre 2009 et 2011, l'entreprise fait un résultat net de plus de 117 000 euros en 2012. S'agissant de la structure financière de la société, son endettement très faible et sa capacité d'autofinancement de plus de 300 000 euros lui permettent de supporter de nouveaux investissements.

Stratégie de l'entreprise

ROUXEL souhaite élargir son portefeuille clients grâce à sa notoriété et par le biais de salons. L'entreprise s'est également engagée dans une procédure de qualité interne pour entretenir sa réputation et gagner en efficacité.

Projet d'investissement

Le projet d'investissement porte sur l'acquisition d'une machine à rectification cylindrique qui va permettre d'atteindre un niveau de précision de l'ordre du micron lors de la fabrication des moules. Ce projet d'investissement permettra à l'entreprise de répondre à de nouveaux besoins relatifs aux pièces de grands formats et plus lourdes.

Le coût total de ce projet d'investissement est de 274 841 euros HT, financés par un crédit-bail. Le montant de demande de subvention départementale est de 50 000 euros, correspondant au plafond de l'aide départementale et au taux de 20% des dépenses éligibles. En contrepartie, l'entreprise s'engage à rester au minimum 6 années sur le territoire yvelinois et à embaucher au moins une personne.

En 2009, le Département a déjà accordé une subvention de 19 200 euros à ROUXEL pour l'acquisition d'un centre d'usinage vertical. Grâce à ce soutien financier, la société a pu améliorer sa compétitivité et traverser les années de crise en maintenant un maximum d'emploi.

3- SOUTIEN DU DÉPARTEMENT DES YVELINES

Le soutien du Département s'inscrit dans le cadre de la convention entre l'Etat et le Conseil général sur l'aide à l'investissement des PME, approuvée par délibération du Conseil général du 25 novembre 2011 et signée le 26 janvier 2012, en application de l'article 1511-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après visite des entreprises par les services de l'Etat, représentés par la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), un avis favorable au financement par la DIRECCTE a été délivré pour l'ensemble des dossiers, conformément à la convention précitée.

Ainsi, conformément au dispositif départemental de soutien à l'investissement des entreprises, adopté par délibération du 21 décembre 2004 et modifié par délibérations des 24 mars 2006, 23 mars 2007, 15 février 2008, 26 juin 2009 et 25 novembre 2011, je vous propose d'accorder les subventions selon le tableau présenté en annexe 1, qui indique également pour chaque dossier le critère d'éligibilité et les contreparties de la subvention départementale.

L'attribution de ces aides aux entreprises se traduira par la signature de conventions entre le Conseil général et les bénéficiaires de l'aide départementale. Un modèle type de la convention d'application est proposé en annexe 2.

Je vous propose de délibérer dans les termes suivants :